



Opération de contrôle anti-drogue du 13 mai 2015 : Les douaniers à Saint-Ouen... Mais pas l'Aumône !

Les médias ont annoncé « qu'une opération conjointe de la police et des douanes a été menée mercredi dans la ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire) de Saint-Ouen (93). D'autres sont amenées à se répéter de manière inopinée dans les jours qui viennent. »

La ville de Saint-Ouen est tristement surnommée le « supermarché de la drogue », avec des acheteurs qui viennent par centaines se fournir et des trafiquants qui opèrent au grand jour.

Le ministre de l'Intérieur a réagi le 13 mai : 50 CRS, 34 policiers et **6 douaniers** mobilisés ont contrôlé des « clients ». Bilan : 49 transactions douanières et 4 personnes en en garde à vue.

Cette action, aucunement relayée par Bercy ou la DG, démontre tout l'intérêt d'avoir une présence douanière suffisante sur l'ensemble du territoire afin de lutter contre tous les trafics et notamment celui de la drogue.

La présence d'agents des douanes dans ce type de contrôle peut, en outre, permettre à nos services d'enquête d'obtenir de précieuses informations pour le démantèlement des réseaux.

Cependant, la participation, certes vaillante et méritoire de nos 6 collègues, n'apparaît que symbolique face aux 84 policiers et CRS.

C'est bien ce que les représentants de l'UNSA Douanes avaient déjà rappelé à l'occasion d'une séance « publique » avant le CTR du 17 avril dernier finalement boycotté par les syndicats.

En préambule, la directrice générale y était intervenue pour affirmer ses actions de « sauvegarde de la Douane » auprès des parlementaires et du gouvernement !

Or, nous avons rétorqué à Mme Crocquevieille, qu'en sa qualité de directrice générale de la DGDDI, elle avait été auditionnée par une commission parlementaire le 14 janvier 2014 au sujet de la présence douanière dans les ZSP. (<http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5063.1977723>)

Lors de cette audition, elle avait reconnu que les circonstances actuelles rendaient le nombre d'unités douanières insuffisant pour assurer une présence régulière dans les ZSP.

Questionnée ensuite par un membre de la commission sur les solutions qu'elle estime nécessaires pour remédier à cette situation, notre DG aurait pu solliciter un abondement du nombre d'agents ! Mais non, elle a préféré offrir aux députés une réflexion sur **l'opportunité de transférer le droit de transaction aux forces de police !**

Pour nous, comme pour un grand nombre d'agents certainement, **ce fût un crève-cœur et même une trahison d'entendre de telles propositions de la part de notre principale représentante.**

C'est ce que nous lui avons signifié ce 17 avril, mais elle avait persisté et signé en affirmant que la Douane n'avait pas à contribuer prioritairement (tiens, tiens, un mot connu) à l'action de l'Etat dans les ZSP.

Malheureusement l'actualité la rattrape et nous, UNSA Douanes, demandons au gouvernement de poursuivre l'effort engagé en début d'année afin de mettre un terme aux suppressions d'emplois en Douane, de classer la DGDDI prioritairement et permettre ainsi de maintenir une présence douanière partout où cela est nécessaire.

A Paris, le 15 mai 2015